

1

PARRAINAGE

devenez

ENTREPRISE MARRAINE

émergence
UN PROGRAMME
aréli

Vous parrainez 1 lauréat durant ses études. En devenant entreprise marraine d'Emergence, vous donnez corps à votre engagement sociétal et vous le valorisez.

VOTRE MISSION AUPRÈS DU LAURÉAT



Dans votre entreprise, une personne (vous ou un collaborateur cadre) **s'engage dans l'aventure en accompagnant un lauréat durant ses études.**

Concrètement, ce parrain rencontre régulièrement son « filleul » et construit avec lui une relation de coaching, faite de transmissions, de conseils et d'ouverture vers le monde professionnel.

Au-delà de ce binôme, c'est toute l'entreprise qui ouvre ses établissements, ses réseaux et ses temps forts au lauréat!



VOTRE PARTICIPATION À LA VIE DU PROGRAMME

- Votre entreprise **participe aux temps forts** du programme Emergence (temps fort annuel, rencontre des entreprises marraines, etc.)
- Vous-même ou un collaborateur cadre **peut participer à la constitution des promotions**, en étant membre de jury tout au long du processus de sélection des candidats au programme.
- Votre entreprise **a accès au vivier des lauréats** en recherche d'opportunités professionnelles ou de stages.





LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Votre entreprise assure le financement de l'accompagnement d'un lauréat pendant ses études.

Cela représente 4 000 euros par an (1 600 euros après défiscalisation)*.

** Le programme Emergence est reconnu d'intérêt général. A ce titre, les sommes versées sont déductibles de l'IS dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, à hauteur de 60 %.*

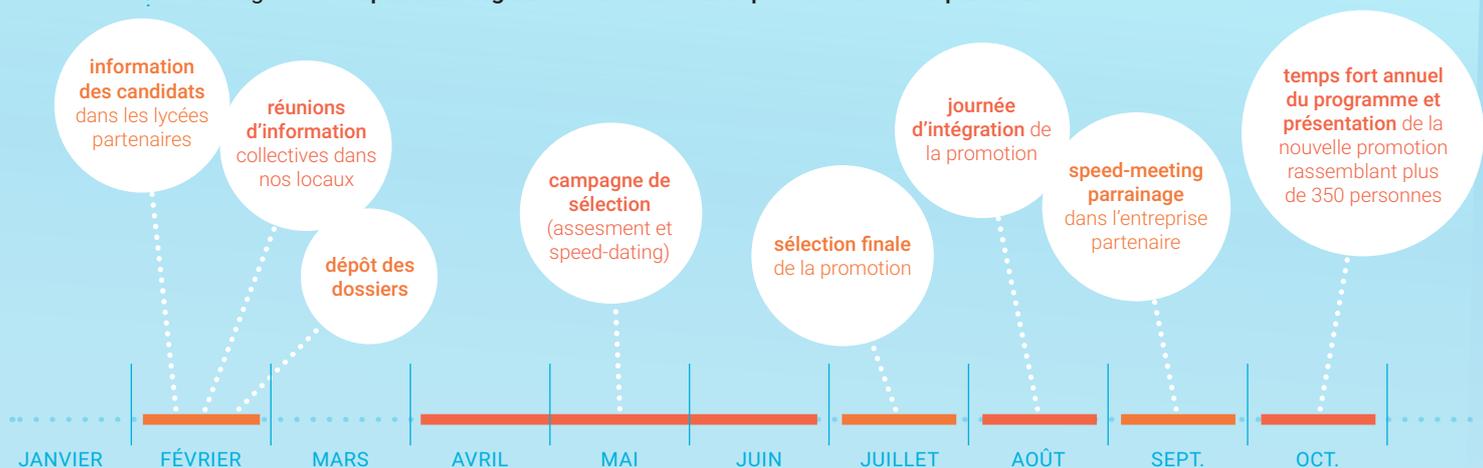
LA VALORISATION DU PARTENARIAT

Votre entreprise bénéficie de **la communication et de la médiatisation** du programme Emergence, via :

- les actions et outils de communication propres à Emergence (site internet, newsletter bi-annuelle, réseaux sociaux) ;
- les événements organisés par Emergence, ou auxquels participe le programme ;
- la mise à disposition d'un kit de communication (photos et contenus prêts à l'emploi) qui lui permet de communiquer en interne et en externe sur son investissement dans le programme.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UNE PROMOTION

Pour devenir lauréats d'Emergence, les jeunes doivent suivre un processus de sélection exigeant et bienveillant. Après une réunion d'information et le dépôt de leur candidature, ils participent à plusieurs étapes de sélection, inspirées des méthodes de recrutement en entreprise mais évidemment adaptées à leur âge. Ces étapes sont organisées au sein d'entreprises et d'écoles partenaires.



émergence
UN PROGRAMME
aréli

Tous les ans, des entreprises s'engagent pour que des jeunes issus des milieux modestes puissent s'inventer un avenir à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions. Depuis 2002, plus de 700 jeunes ont bénéficié d'Emergence. Plus de la moitié sont en poste aujourd'hui. Le programme est soutenu par une centaine de partenaires, dont **plus de 60 entreprises**.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ARELI.FR/PROGRAMME-EMERGENCE